

DELIBERATION n° CS 02 11 23
Séance du Mercredi 8 Novembre 2023

**BUDGET EAU ET BUDGET ASSAINISSEMENT
ADMISSION DE CREANCES EN NON-VALEUR**

Nombre de membres

En exercice : 19
Présents : 14
Procuration : 0
Absent : 5

Date de la convocation

Le 25 octobre 2023

Date d'affichage

Le Mercredi 8 Novembre 2023 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : M. Francis DUPOUEY, M. Jacques FAUBEC, M. Patrice SUAREZ, M. Thierry REVEIL, M. Patrick DUBOSC, Mme Muriel LARRIEU, M. Gérard LILLE, M. Jean Paul FORMENT, M. Jacques MORLAN, M. Jean FALCO, M. Claude NEF, M. Anthony CHAULET, M. Jean Pierre SALERS

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Roger COMBRES est représenté par M. Claude VETTOR

Absent excusé : Mme Françoise CARRIE, M. Didier DUPRONT, Mme Céline SALLES, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, M. Benoît DESENLIS

Le payeur départemental nous a transmis la liste des non-valeurs pour insuffisance d'actif, poursuite inférieure aux seuils et combinaison infructueuses d'actes, il est proposé au Comité Syndical de retenir la liste suivante pour admission en non-valeurs des titres suivants :

Budget eau :

N° LISTE	Exercice	Ref	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION
5783530112	2016	T-700500000214	67,49	NPAI et demande renseignement négative
5783530112	2014	T-700500000043	116,78	NPAI et demande renseignement négative
5783530112	2015	T-7005000000305	14,20	NPAI et demande renseignement négative
5783530112	2016	T-7005000000070	104,33	NPAI et demande renseignement négative
5783530112	2019	R-3061-88 / Titre 297	125,46	Surendettement et décision effacement de dette
5783530112	2020	T-2	71,88	Surendettement et décision effacement de dette
5783530112	2019	R-3122-99 / Titre 66	136,84	Surendettement et décision effacement de dette
5783530112	2014	T-700500000277	63,07	RAR inférieur seuil poursuite
5783530112	2014	T-7005000000089	61,30	RAR inférieur seuil poursuite
5783530112	2020	R-3061-63 / Titre 94	16,17	RAR inférieur seuil poursuite
5783530112	2019	T-41	61,34	RAR inférieur seuil poursuite
5783530112	2022	R-1019-15 / titre 198	12,41	NPAI et demande renseignement négative
Total :			851,27	

Budget assainissement :

N° LISTE	Exercice	Ref	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION
5828420112	2018	T-280	118,00	RAR inférieur seuil poursuite/ Etranger adresse non connue
5667840212	2018	T-459	118,00	RAR inférieur seuil poursuite/ Etranger adresse non connue
TOTAL			236,00	

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- Approuve l'admission en non-valeur des titres cités ci-dessus pour le budget assainissement pour un montant de 236 €
- Approuve l'admission en non-valeur des titres cités ci-dessus pour le budget eau pour un montant de 851.27 €

Le Président
Francis DUPOUEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.